Union Centriste & Indépendants · Sénat

«Le Parisien: "L'avis de..."»

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Muguette Dini, sénatrice centriste (UCR) du Rhône: "L'avis d

Vous avez déposé le 19 juin au Sénat, avec Anne-Marie Escoffier, un rapport contenant 20 propositions qui visent Lagarde sur le crédit à la consommation. Pourquoi vouloir changer cette loi?

Mugette Dini: Il ne s'agit pas de la changer. C'est une bonne loi, mais incomplète qui pourrait être encore plus performante mieux les consommateurs. Depuis quelques années, on constate que le surendettement peut être dû, non pas à la négligence o de gens qui s'endettent pour faire des achats futiles et compulsifs, mais à des emprunts de trésorerie souscrits pour vivre et paye les courses et les accidents de la vie (chômage, divorce, etc.). Aujourd'hui, environ 80% des dossiers de surendettement compr crédit renouvelable.

Comment renforcer la loi Lagarde?

Muguette Dini: Notre rapport suggère d'interdire notamment les « cartes confuses » proposées dans les magasins, en oblige dissocier cartes de crédit et cartes de fidélité. Il faut aussi interdire les avantages offerts aux vendeurs des boutiques quand ils v même temps qu'une voiture ou que tout autre produit. Nous souhaitons également que les agents de la DGCCRF (Direc concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), chargés d'effectuer les contrôles pour s'assurer du respec puissent le faire de manière anonyme.

Comptez-vous également renforcer les critères d'attribution de ces crédits?

Muguette Dini: Oui, la vérification de la solvabilité doit être renforcée, car elle n'est pour le moment que déclarative et au-delà d le client doit remplir une « fiche de dialogue », fournir des justificatifs d'identité et de domicile ainsi qu'une copie de sa fich précautions ne prennent pas en compte ses charges ni son niveau d'endettement. Nous voulons donc rendre obligatoire la pr derniers relevés de comptes bancaires sur lesquels apparaîtront toutes ses charges, dépenses, créances.